



Foyer Rural

COMMENY



36^{ème} Brocante

Lundi de Pentecôte 10 juin 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION (à renseigner en totalité) et à retourner avant le 27 mai 2019 à l'adresse : FOYER RURAL - 95450 COMMENY - Tél. : 06.05.02.73.90

A cause de Vigipirate, les véhicules des exposants ne pourront pas quitter le village avant 17 heures

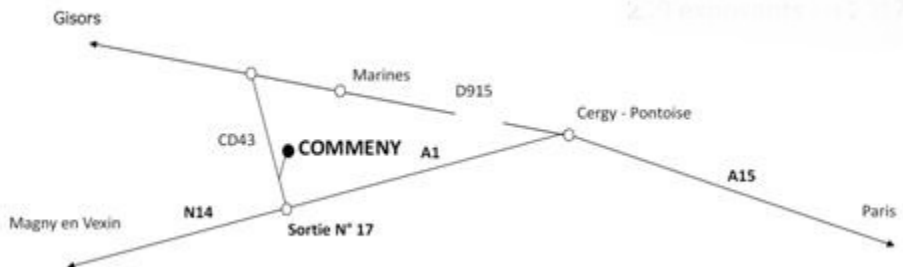
NOM :	Prénom :	Tél. :	
Adresse :	Code Postal :	Ville :	
Professionnel : <input type="checkbox"/>	Email :		
Particulier : <input type="checkbox"/>			
Pièce d'identité * :	N° :	Délivré le / lieu :	* joindre photocopie
CI <input type="checkbox"/> CS <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/>			
N° de RC :	Délivré le :	Lieu :	

- Sollicite l'autorisation de M. le Maire de COMMENY de participer, en qualité d'exposant à la **Foire à la brocante du 10 juin 2019**, organisée par le Comité des Fêtes et le Foyer Rural, et d'utiliser pour cette journée, le domaine public, dans le périmètre prévu à cet effet,
- Déclare avoir pris connaissance de l'Arrêté Municipal et du règlement de la brocante, déchargeant par la même occasion, les organisateurs de toute responsabilité, pénale, civile ou administrative quant à sa participation,
- **S'engage à ne pas vendre D'ALIMENTAIRE, DE FRIANDISES, DE BOISSON, DE MARCHANDISES NEUVES**, de copies d'ancien, d'armes prohibées et à ne pas céder cette autorisation qui lui est consentie à titre personnel et individuel,
- Réserve un emplacement de _____ mètres linéaires non couverts, au prix de **14 Euros** les 2 mètres indivisibles,
- profondeur 2,50m, **soit un montant de _____ Euros**. Le stationnement sur stand est très limité et sera autorisé suivant nos disponibilités,
- Joindre un **chèque** du même montant à l'ordre du FOYER RURAL de COMMENY non remboursable en cas de désistement.

Les non professionnels s'engagent à ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art. R321-9 du code pénal)

Fait à :	Le :	Signature :
----------	------	-------------

* cocher CI = Carte d'identité CS = Carte de séjour P = Passeport (seules pièces valables)



Le **FOYER RURAL de COMMENY** organise sa **36ème FOIRE à la BROCANTE le LUNDI DE PENTECOTE 10 juin 2019** de 6 heures à 19 heures (**accueil de 5h00 à 9h00**) passé 9h00, les emplacements réservés seront réaffectés. Cette manifestation fait partie de la fête communale dont le bénéfice sert à la mise en place d'équipements et d'activités socio-éducatives.

Professionnels et particuliers pourront échanger, vendre, brader tout ce qui les encombre depuis longtemps.

Le tarif des emplacements est fixé à **14 Euros** les 2 mètres linéaires **indivisibles** et par multiple de 2m (profondeur **2,50m**).

Les exposants s'engagent à respecter l'arrêté municipal et le règlement de la manifestation :

- être inscrit auprès des organisateurs et respecter le périmètre prévu,
- ne pas vendre **d'armes prohibées, de copies d'ancien, d'alimentaire, de friandises ou boissons,**
- ne pas vendre **d'animaux vivants, de marchandises neuves,**
- camelots et forains non autorisés,
- respecter le code de la route pour le stationnement,
- indiquer le prix sur chaque article.

Les particuliers devront en outre : posséder l'autorisation municipale qui est individuelle et nominative, ne vendre que des objets usagés leur appartenant, ne pas avoir acheté ces objets pour les revendre, se conformer aux contrôles éventuels de la gendarmerie, respecter la législation (indiquer le prix sur chaque article) .

Pour retenir votre emplacement, nous vous prions de renvoyer dans les plus brefs délais le bulletin d'inscription ci-dessous **totalemment complété, accompagné d'un chèque du montant de la réservation et d'une enveloppe timbrée pour la réponse.** Un bulletin de réservation, avec votre espace réservé, vous parviendra dans la **semaine du 3 juin 2019.**

- * Ce bulletin de réservation devra être **impérativement présenté à l'accueil** le **10 juin 2019** pour valider votre présence.
- * Pour **les demandes d'inscription postées après le 27 mai 2019** le cachet de la poste faisant foi, aucune réponse ne pourra être faite mais votre demande sera prise en compte.
- * Les exposants se présentant à l'accueil le lundi matin sans avoir réservé seront acceptés **dans la limite des places disponibles et sous réserve de satisfaire aux critères mentionnés ci-dessus.**